



1 place accarier 70100 Arc-les-Gray
0649521833 – contactp2vs@gmail.com

Le nombre d'adhérents est forcément limité.
Tout nouveau membre doit être parrainé et présenté par un membre de l'association, préalablement à son agrément. Il se devra de respecter la charte de bonne conduite instaurée par le Club.
Les personnes désirant adhérer doivent remplir un bulletin d'adhésion.
Le nouvel adhérent s'engage à régler sa cotisation annuelle le 1er janvier de l'année civile.
Les adhérents sont les bienvenus pour participer à la vie du Club lors des préparations des différents événements qui seront proposés.

FICHE D'ADHÉSION ANNUELLE

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
TEL FIXE : TEL PORTABLE :
ADRESSE MAIL :

VEHICULE(S) POSSEDE(S)

MARQUE : TYPE :
ANNÉE : IMMATRICULATION :

MARQUE : TYPE :
ANNÉE : IMMATRICULATION :

MARQUE : TYPE :
ANNÉE : IMMATRICULATION :

MARQUE : TYPE :
ANNÉE : IMMATRICULATION :

Licencié : Oui / Non – Numéro de licence :
ASA : catégorie :

COTISATIONS

ADHÉSION SIMPLE 35 € ADHÉSION COUPLE 60 €

FAIT LE A
SIGNATURE(S)

A retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre du club par courrier à l'adresse du club ou en main propre à un membre du bureau .